

FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 08-mai-2017 Date de révision: 08-mai-2017 Version: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Stain Zone

Autres moyens d'identification

Code(s) CUP Non applicable

Code du produit CS28 Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Démaquillant oxydant

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que

l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur Adresse du fabricant

Bridgepoint Systems Bridgewater

4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
Salt Lake City, UT 84123

USA USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-658-5314

Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week) International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

Numéro de téléphone en cas Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

d'urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger NOCIF PAR INHALATION CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect liquide limpide État physique Liquide Odeur Peroxyde

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Autres informations

• Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie Dangers généraux Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Peroxyde dhydrogène	7722-84-1	< 8	*
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	5 - 10	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute Contact avec les yeux

lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Bien rincer à l'eau

abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste,

appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a

cessé, administrer la respiration artificielle. Utilisez un écran pour le bouche-à-bouche (respiration artificielle). Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler

un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utilisation:. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO 2). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Produits de combustion

dangereux

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Aucun.

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Faire attention au retour de flamme. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils pour les intervenants

d'urgence

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.- Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

Matériel d'emballage

Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Peroxyde dhydrogène 7722-84-1	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m³ (vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 1.4 mg/m³	IDLH: 75 ppm TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m³
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	(vacated) TVVA. 1.4 mg/m	

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corpsPorter des gants/des vêtements de protection. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une

protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la

réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger,

boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant

200 cps

réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Aspect liquide limpide Odeur Peroxyde

Couleur incolore Seuil olfactif Aucun renseignement

disponible

Propriété VALEURS Remarques • Méthode

pH 5.0

Point de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Point d'évaporation
Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
> 100 °C / > 212 °F
> 94 °C / > 201 °F
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur 17.5 Densité de vapeur 0.865 Densité 1.040

Solubilité dans l'eau Soluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible Coefficient de partage : Aucun renseignement disponible

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation 398 °C / 750 °F

Température de décomposition
Viscosité, cinématique
Viscosité, dynamique

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité, dynamiqueAucun renseignement disponiblePropriétés explosivesAucun renseignement disponiblePropriétés comburantesAucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissementAucun renseignement disponibleMasse moléculaireAucun renseignement disponible

Teneur (%) en COV (composés

organiques volatils)

Densité Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Contact avec les yeux Risque de lésions oculaires graves. Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac. Peut

causer une irritation.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Peroxyde dhydrogène 7722-84-1	= 801 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2 g/m ³ (Rat) 4 h
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 99 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Affections oculaires/irritation
Sensibilisation
Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules
Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique ACGIH CIRC NTP OSHA

Peroxyde dhydrogène A3 Group 3 7722-84-1

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Toxicité chronique
Effets sur les organes cibles
Danger par aspiration

Toxicité pour le développement
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Eviter une exposition répétée.
yeux, Appareil respiratoire, peau.
Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) >5000 mg/kg ETAmél (cutané) >5000 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<u>écotoxicité</u>

1.34552 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Peroxyde dhydrogène 7722-84-1		10.0 - 32.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 18 - 56: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 16.4: 96 h Pimephales	
		promelas mg/L LC50	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2		1490: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2950: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 1698 - 1940: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

<u>Autres effets nocifs</u> Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie

Date de révision 08-mai-2017

Stain Zone

Peroxyde dhydrogène	Toxic
7722-84-1	Corrosive
	Ignitable
	Reactive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NON RÉGLEMENTÉ DOT

NON RÉGLEMENTÉ IATA

IMDG NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Oui Danger aigu pour la santé Danger chronique pour la santé Non Risque d'incendie Oui Danger de libération soudaine de pression Non Danger de réaction Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	RQ
Peroxyde dhydrogène 7722-84-1		1000 lb	

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie

Peroxyde dhydrogène	X	X	X
7722-84-1			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA risque pour la santé 2 inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

HMIS risque pour la santé 2 inflammabilité 1 danger physique 0 PROTECTION INDIVIDUELLE X

Préparée par Bridgewater

Environmental Health & Safety

Date de révision 08-mai-2017

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau. Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique